

---

Première Session, Seizième Parlement, 17-18 George V, 1926-1927

---

**CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA**

**BILL 3.**

Loi allouant à Sa Majesté une certaine somme d'argent  
pour le service public de l'année financière expirant  
le 31 mars 1927.

---

**ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES  
LE 15 DÉCEMBRE 1926.**

---

OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI